

Communiqué de presse, Paris le 13 février 2008

## 14 février 2008 : La CCIV devient partenaire du Pacte PME

Le jeudi 14 février à 12 heures, c'est à la Chambre de commerce et d'industrie de Versailles-Val-d'Oise / Yvelines (CCIV) que Thierry Gaiffe, président du Comité Richelieu, Franck Willenbucher, directeur régional – OSEO Île-de-France Ouest et Jean-François Bernardin, président de la CCIV, signeront la convention inscrivant la CCIV au rang des partenaires à part entière du Pacte PME.

En signant cet accord de partenariat, la CCIV s'engage à devenir un véritable porteur du Pacte PME sur son territoire géographique, en menant une double action :

- Relayer les informations sur l'ensemble des programmes du dispositif (Place de marché, rencontres, Passerelle) ainsi que sur son actualité (newsletter) auprès du réseau de PME innovantes du Val-d'Oise et des Yvelines,
- Identifier des thèmes de rencontres autour des principaux domaines d'expertises de ces mêmes PME innovantes, contribuant ainsi à l'évolution du dispositif.

La CCIV considère ce partenariat avec le Pacte PME comme une avancée supplémentaire dans sa mission d'encadrement du développement des PME du Val-d'Oise et des Yvelines.

Illustration de l'implication de la CCIV : elle aura accueilli le matin même une rencontre [met] autour du thème *Dépollution des sols*, thème pour lequel la CCIV a identifié dans son réseau cinq des PME – ATI Services, Biogénie, Deep Green Normandie, SILEX International et Soleo – sur les seize qui auront exposé leur technologie innovante aux représentants de quinze grands comptes.

### À propos du Pacte PME

Lancé en septembre 2005 par le Comité Richelieu et OSEO, le Pacte PME est un dispositif qui permet de faciliter et renforcer les relations entre les PME innovantes et les grands comptes, dans l'intérêt de chacune des parties prenantes. Il se place à la croisée de 3 objectifs :

- pour les PME innovantes, augmenter leur chiffre d'affaires,
- pour les grands comptes, réussir l'innovation ouverte et développer la concurrence,
- pour la société dans son ensemble, renforcer la croissance et l'emploi.

Pour ce faire, plusieurs outils sont mis à disposition des grands comptes signataires et des 1800 PME inscrites à ce jour au Pacte PME : place de marché, programme Passerelle, soutien juridique... De plus, des indicateurs sur le montant de la part des PME dans les achats des grands comptes sont publiés annuellement. Pour aller plus loin : [www.pactepme.org](http://www.pactepme.org)

Pour connaître tous les dispositifs d'OSEO en faveur des PME : [www.oseo.fr](http://www.oseo.fr)

---

#### Contacts Presse :

Anne Longhini, chargée des relations presse Pacte PME, [longhini@pactepme.org](mailto:longhini@pactepme.org), 01 45 23 09 39

Sabina Cristova, attachée de presse OSEO, [sabina.cristova@oseo.fr](mailto:sabina.cristova@oseo.fr), 01 41 79 98 85

Caroline Francescato, attachée de presse CCIV, [cfrancescato@versailles.cci.fr](mailto:cfrancescato@versailles.cci.fr), 01 30 84 78 77 / 06 74 86 61 91